

ARTISANS DE VOTRE VIE

Photo CMA : Nicolas Desgrippes - Nico Pâtissier dans le Rhône

DOSSIER - P11

Oser la reconversion dans l'artisanat

ENTREPRENEURIAT - P8
Réussir son business plan
en 6 étapes

GESTION - P10
Le bon outil pour gérer
sa facturation électronique

ENVIRONNEMENT - P16
Le climat change,
votre activité s'adapte

PROFESSIONNELS

UNE BANQUE QUI S'ADAPTE À VOTRE BUSINESS, PAS L'INVERSE.

FORFAIT
À PARTIR DE
10€
/MOIS



**1 COMPTE, 1 CARTE,
DES SOLUTIONS BANCASSURANCES ET DE E-FACTURATION
POUR PILOTER, PROTÉGER ET BOOSTER VOTRE ACTIVITÉ.**

pro by **CA**

Document à caractère publicitaire.

Tarif en vigueur au 01/05/2026. Offres groupées de services Pro by CA réservées aux personnes clientes agissant pour leurs besoins professionnels et soumises à conditions. Ouverture définitive du compte et octroi des moyens de paiement sous réserve d'acceptation par la Caisse régionale de Crédit Agricole. Produits et services composant les offres détaillés dans le contrat et pouvant être souscrits séparément ; renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale.

05/2026 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 9 077 707 050 € - 784 608 416 RCS Nanterre - Crédit photo : Shutterstock.



ILS SONT ARTISANS DE LEUR VIE

... COUPS DE CŒUR ...

➤ VOIR LOIN, ÊTRE PROCHE



Le Cantal et l'Ardèche ont désormais leur Maison de l'Artisanat et de l'Entrepreneuriat, à Aurillac et Guilhaud-Granges. Artisans, entrepreneurs, apprentis... ces lieux sont les vôtres. Vous y trouverez les bons conseils et le bon accompagnement pour concrétiser vos projets.



➤ L'EXCELLENCE RÉCOMPENSÉE



Huit nouveaux artisans isérois font briller leur savoir-faire en obtenant la marque ALPES ISHERE. Créée par la CMA Isère, Isère Attractivité et le Département de l'Isère, cette marque récompense l'engagement des artisans et l'excellence du tissu artisanal local.

➤ NOS JEUNES AMBASSADEURS



Cette année encore, des apprentis d'Auvergne-Rhône-Alpes ont été distingués lors de la cérémonie régionale des Palmes de l'Apprentissage. Ils sont électricien, paysager, esthéticien, chaudronnier, carrossier, peintre et couvreur, tous unis par une même ambition : valoriser leur métier et transmettre leur passion.

➤ VU À LA TÉLÉ

Sébastien Curtalin, gérant de la boulangerie "Pas de fraise en hiver" dans la Drôme, et Jade, son apprentie, ont participé à l'émission La meilleure boulangerie de France sur M6. Ils repartent avec le prix régional. Un beau coup de projecteur !



➤ TESTÉ ET APPROUVÉ

Des artisans de l'Isère, de l'Ain, de la Loire et de la Savoie ont testé des vélos-cargos pendant un mois grâce à la CMA, l'ADEME et Les Boîtes à Vélo. Moins de contraintes, plus de fluidité, et même du plaisir dans les trajets : le vélo-cargo s'impose comme une vraie alternative pour les déplacements professionnels.



➤ UN ABOUTISSEMENT



Marine Payet, restauratrice de livres et d'œuvres papier au Teil, en Ardèche, a reçu le titre prestigieux de Maître Artisan d'Art. Cette distinction vient récompenser un parcours remarquable, marqué par la qualité du savoir-faire, l'engagement dans la transmission et le développement d'une activité artisanale d'exception.

Directeur de la publication : Vincent Gaud,
Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Rédacteur en chef : Audrey Stimamiglio

Rédaction : CMA Auvergne-Rhône-Alpes, H2COM

Conception : CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Maquette : STORIESTORE

Photographies et Illustrations : CMA Auvergne-Rhône-Alpes,
Adobe Stock

Impression : FOT - Routage : Europe Routage

N°ISSN Version imprimée : 2999-5507

Numéro 14 - Octobre 2026

Tirage 135 000 exemplaires

Édité par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes

10 rue Paul Montrochet - 69002 Lyon

cma-auvergnerrhonealpes.fr

communication@cma-auvergnerrhonealpes.fr



L'ARTISANAT, L'AVENIR ENTRE VOS MAINS

Et si une vocation naissait d'une rencontre avec un artisan ? **Immersions en entreprise, interventions dans les écoles, forums, stages ou accompagnements vers l'apprentissage** : la CMA met tout en œuvre pour **aider les jeunes à trouver leur voie.**



Avec près de 250 métiers, l'artisanat offre une grande diversité de parcours. Pour encourager les vocations, des actions de sensibilisation sont menées auprès des jeunes et des équipes éducatives grâce à la CMA. Des interventions se font dans les collèges, les lycées, mais aussi dans les salons et forums d'orientation, tout au long de l'année.

➤ DE L'IMMERSION AUX JEUX

Quoi de mieux qu'un format immersif pour se projeter ? Avec l'opération Bravo les Artisans, des collégiens

sont accueillis quelques jours en entreprise avant de partager leur expérience avec leur classe. Pour les plus jeunes, l'Atelier de l'artisanat propose une approche ludique à travers des



jeux et des animations pour découvrir des métiers, tout en sensibilisant à la mixité professionnelle.

D'autres initiatives permettent d'aller plus loin, comme L'artisanat fait son cinéma. Après la projection de films consacrés aux métiers, les jeunes échangent avec des apprentis, des maîtres d'apprentissage et des formateurs pour découvrir le quotidien en entreprise.

➤ TOUT LE MONDE A SA PLACE

La CMA accompagne les jeunes dans leurs premières expériences professionnelles à travers des stages de découverte. Des accompagnements spécifiques sont aussi proposés aux jeunes en décrochage scolaire ou en situation de handicap, ainsi qu'aux étudiants souhaitant se réorienter.

Une fois le projet défini, reste à trouver une entreprise d'accueil. Pour faciliter la rencontre entre employeurs et candidats motivés,

2 000

conventions de stage
concrétisées chaque année

une bourse de l'apprentissage en ligne est à disposition : apprentissage-auvergnephonealpes.fr. Plus de 4 000 mises en relation ont été réalisées l'an dernier grâce à la plateforme !

BON À SAVOIR

La taxe d'apprentissage finance les centres de formation d'apprentis. Une partie est aussi consacrée à l'orientation, à la promotion des métiers et à l'apprentissage. Les entreprises peuvent choisir de l'affecter à la CMA via la plateforme SOLTéA. En faisant le choix de l'artisanat, vous soutenez les actions menées pour valoriser votre métier !

LE DÉCLIC

**ANAÏS MONIN ET
ANTHONY DURAND SAVOY**

APPRENTIS EN CAP CHOCOLATIER
À CMA FORMATION
BOURGAIN-JALLIEU

**D'abord formés à la pâtisserie,
ces deux passionnés ajoutent
une corde à leur arc avec un
CAP Chocolatier.**



« La chocolaterie apporte une vraie valeur ajoutée à notre métier », expliquent-ils. Si la pâtisserie demande déjà de la créativité, le chocolat leur ouvre un univers encore plus artistique. De la réflexion à la réalisation, ils donnent vie à des créations uniques où chaque détail compte. « En chocolaterie, rien n'est laissé au hasard. C'est une matière compliquée à travailler, on ne peut pas cacher les défauts. Il faut être précis, concentré et beaucoup s'entraîner. »

Ce métier est rythmé par des périodes intenses qui demandent de la rigueur. Pour Anaïs et Anthony, il faut savoir s'adapter à ces pics d'activité, être investis, passionnés et persévérer pour réussir et s'épanouir.

L'une de leur plus grande fierté ? Un projet mené de A à Z avec le CFA pour financer un voyage en Colombie. Réalisation des chocolats, calcul des prix, vente : un beau travail d'équipe pour concrétiser ce projet exceptionnel.

ZOOM SUR UN MÉTIER PASSION

... CHOCOLATIER ...

Incontournable de la gastronomie, le chocolat occupe une place de choix dans le cœur des Français. Le chocolatier régale petits et grands grâce à ses créations gourmandes : tablettes, moulages, confiseries ou encore pièces artistiques... Entre l'imagination de nouvelles recettes et la préparation des temps forts de l'année comme Noël, Pâques ou la Saint-Valentin, le chocolatier est un créateur d'émotions ! Il doit aussi faire preuve de dextérité et de patience pour relever chaque défi technique. La parfaite maîtrise des gestes est essentielle pour créer des produits aussi beaux que bons.

Vous avez envie de découvrir ce métier créatif qui permet de développer un savoir-faire artisanal reconnu ? CMA Formation Bourgain-Jallieu forme les grands chocolatiers de demain avec le CAP Chocolatier Confiseur et, pour aller plus loin, le BM Pâtissier Confiseur Glacier.



PAROLE D'ENSEIGNANT

Rencontre avec ALEXIS GOYET
Professeur de pâtisserie et chocolaterie
à CMA Formation Bourgain-Jallieu



➤ COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

« Le CAP se prépare en alternance pendant un an, souvent après une formation en pâtisserie. Avec 21 heures de pratique par semaine, la maîtrise du geste est au cœur du parcours. À CMA Formation Bourgain-Jallieu, les apprentis travaillent dans un laboratoire moderne, avec des beaux équipements et des matières premières de qualité. La formation est aussi marquée par un voyage en Colombie pour connaître toute la filière, de la fève à la tablette.

➤ POURQUOI VOYAGER ?

Pour découvrir le cacao à sa source ! Les jeunes s'immergent dans les

plantations et rencontrent les producteurs, participent aux activités sur place et comprennent toute la chaîne de fabrication du chocolat. C'est une expérience qui donne une autre dimension à leur formation.

➤ QUELLES QUALITÉS POUR SE LANCER ?

Il faut aimer le travail précis et manuel. Le chocolat est une matière très particulière qui demande de la minutie, de la dextérité et de la patience. Le CAP permet d'acquérir des techniques spécifiques, complémentaires à la pâtisserie. C'est un vrai plus auprès des employeurs. »

BREVET DE MAÎTRISE : L'EXIGENCE DU GESTE

Le Brevet de Maîtrise est un diplôme de niveau 5 (Bac +2) délivré par la CMA. Véritable booster de carrière, il représente la **plus haute qualification professionnelle de l'artisanat**. C'est un diplôme à la hauteur de vos ambitions !

Mêlant technicité et gestion d'entreprise, il prépare aux responsabilités de dirigeant et aux compétences techniques du métier. Autre avantage : après l'obtention du diplôme et deux années de pratique, vous pouvez prétendre au titre prestigieux de Maître Artisan. Le Brevet de Maîtrise est élaboré et mis en place uniquement par le réseau des CMA.

➤ L'EXAMEN FINAL

En plus des épreuves orales et écrites, l'examen pratique est le bouquet final d'un parcours aussi intense qu'enrichissant, aussi exigeant que passionnant. Face à un jury de professionnels, les candidats doivent démontrer la précision de leurs gestes, la qualité de leur savoir-faire et leur aptitude à résoudre des situations concrètes.

Chaque examen reflète les impératifs du métier et la reconnaissance attachée à ce diplôme de haut niveau.

Retour en images sur quatre épreuves du Brevet de Maîtrise organisées par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes en juin et juillet derniers : peinture et menuiserie dans le Rhône, coiffure dans le Cantal, la Loire et le Puy-de-Dôme.



Elena Miljevic - BM Peintre en bâtiment



Jordan Kwast - BM Peintre en bâtiment



Christian Monnay - BM Peintre en bâtiment



ILS SONT DIPLÔMÉS :
DÉCOUVREZ LEURS TÉMOIGNAGES



Félicien Nillias - BM Menuisier de bâtiment et d'agencement



Le jury évalue la pièce de maîtrise



Gaëtan Ducroux - BM Menuisier de bâtiment et d'agencement



Viviane Fourneyron - BM Coiffure



Evan Digonnet - BM Coiffure



Laure Baldron - BM Coiffure

Le Brevet de Maîtrise, 6 spécialisations

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes prépare aux Brevets de Maîtrise en boulangerie, pâtisserie, esthétique-cosmétique, coiffure menuiserie et peinture en bâtiment. Ces diplômes d'excellence sont également accessibles en apprentissage, pour monter en compétences tout en restant au plus près de l'entreprise.



Solène Trouble - BM Coiffure



Camille Bruel - BM Coiffure

À quoi sert vraiment un business plan ? **Clarifier son projet entrepreneurial, évaluer sa faisabilité ou encore anticiper ses besoins financiers** pour partir sur des bases solides, c'est un incontournable pour bien démarrer !



Pour vous aider à structurer votre démarche et créer ce document de référence, suivez nos conseils. Objectif : lancer un projet viable et prêt à convaincre partenaires et financeurs.

Créer ou reprendre une entreprise artisanale, développer un nouveau service ou lancer un produit... Avant de passer à l'action, prenez le temps de construire votre business plan. Souvent réduit à un document destiné aux banques, il est avant tout un outil d'aide à la décision, qui permet de transformer votre idée en un projet structuré, réaliste et durable.

➤ PLUS QUE DES CHIFFRES

Un business plan ne se limite pas à des calculs et autres graphiques abstraits. Il aide à formaliser votre offre, identifier vos clients, analyser la concurrence, définir votre modèle économique et votre stratégie de développement. Il sert

à estimer les investissements à réaliser, les charges, le chiffre d'affaires prévisionnel et le seuil de rentabilité. Ce travail de réflexion met en lumière les points forts de votre projet mais aussi les risques et les ajustements à prévoir avant son lancement. Un business plan bien construit devient un véritable fil conducteur.

➤ UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Construire un business plan demande de prendre du recul sur son projet et de faire des choix parfois difficiles. Il n'est pas toujours simple de transformer une idée en un dossier cohérent et réaliste. Être accompagné permet de confronter ses hypothèses, d'analyser ses choix et d'étudier les différents scénarios pour avancer en confiance.

Votre CMA propose un accompagnement individuel en présentiel ou à distance. Votre conseiller analyse votre projet dans son ensemble, rassemble les informations nécessaires, puis étudie votre prévisionnel financier et les solutions de financement adaptées à votre situation.

Au-delà de la construction du dossier, vous profitez d'un soutien pour préparer vos échanges avec les banques et les financeurs. Votre projet gagne en lisibilité, vos besoins sont identifiés et votre conseiller CMA vous met en relation avec des partenaires pertinents pour la suite de votre parcours.

LE MÉMO

6 ÉTAPES POUR RÉUSSIR SON BUSINESS PLAN



Définir son projet

Précisez votre offre, votre clientèle cible et la valeur ajoutée de votre activité.



Réaliser une étude de marché

Analysez les besoins de vos futurs clients, la concurrence et les opportunités de développement.



Choisir son modèle économique

Déterminez comment votre entreprise générera du chiffre d'affaires et quelles seront ses principales charges.



Construire le prévisionnel financier

Estimez vos investissements, vos besoins de financement, votre chiffre d'affaires prévisionnel et votre seuil de rentabilité.



Élaborer un plan de développement

Définissez vos objectifs, votre stratégie commerciale et les actions à mettre en œuvre.



Vérifier la cohérence du projet

Confrontez vos hypothèses à la réalité et faites-vous accompagner pour sécuriser vos choix et convaincre vos partenaires financiers.



JE FAIS
MON BUSINESS
PLAN

CARTE AMBULANT : VOTRE PASSEPORT VERS DE NOUVEAUX MARCHÉS

Les artisans saisissent toutes les occasions pour faire rayonner leur savoir-faire. Marchés de producteurs, salons spécialisés, foires locales ou marchés de Noël attirent des milliers de visiteurs. Demandez votre carte d'artisan ambulant pour accéder à ces rendez-vous ! **Une démarche simple, rapide, qui peut faire la différence et booster votre chiffre d'affaires.**



Cette carte est un document officiel qui vous autorise à exercer une activité commerciale ou artisanale en dehors de votre commune de domiciliation professionnelle. Elle s'adresse aux artisans non sédentaires, qui vendent des produits dans l'espace public ou sur des marchés, foires et salons.

➤ UN SÉSAME POUR GRANDIR

C'est un passeport qui vous permet d'élargir votre horizon commercial

BON À SAVOIR

Il ne suffit pas de présenter votre carte lors de vos activités ambulantes pour prouver que vous êtes en règle ! Vous devez aussi obtenir une autorisation d'occupation du domaine public ou une autorisation d'occupation temporaire (AOT) officielle provenant de la mairie ou de la préfecture. Elle se présente sous forme d'arrêté et implique le paiement d'une redevance.

2 500

cartes délivrées chaque année par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes

tout en respectant la loi. Pour obtenir votre carte, rien de plus simple : réalisez votre demande en ligne auprès de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes et transmettez les pièces justificatives demandées. Le précieux sésame vous est ensuite envoyé et un certificat provisoire peut vous être délivré pour démarrer votre activité sans attendre. La carte est valable quatre ans et son coût est de 30 euros.

➤ LIBERTÉ ET OPPORTUNITÉ

Être commerçant ambulant vous permet d'aller vendre là où se trouvent vos clients. Vous n'êtes plus limité à un seul point de vente ! Cela favorise aussi le contact direct, idéal

pour créer une relation de confiance et mieux présenter son savoir-faire. L'activité non sédentaire limite aussi les coûts liés à un local fixe. Enfin, chaque marché, foire ou salon devient une vitrine pour se faire connaître, partout en France.

➤ SE PROTÉGER

Avant de vous lancer sur les routes de France, pensez à prendre une assurance « responsabilité civile professionnelle ». Elle vous protège des accidents ou des intempéries, entre autres. Souscrire à l'assurance « multirisque » est important pour être couvert en cas de perte, de vol, de vandalisme du matériel ou du stock. L'assurance automobile professionnelle est aussi utile si vous vous déplacez souvent.



J'OBTIENS
MA CARTE

FACTURATION ÉLECTRONIQUE : VOTRE NOUVELLE RÉALITÉ



Depuis le 1^{er} septembre 2026, toutes les entreprises doivent recevoir leurs factures électroniques via une plateforme dédiée. À partir du 1^{er} septembre 2027, les TPE et PME devront aussi émettre leurs factures sous ce format. Les entreprises qui travaillent principalement avec des particuliers seront aussi concernées par le e-reporting : elles devront transmettre, sur cette même plateforme, les informations relatives à leur chiffre d'affaires. Pour en savoir plus sur vos nouvelles obligations, rapprochez-vous de votre CMA.

➤ À CHAQUE SITUATION, SON OUTIL

Le choix de la plateforme dépend de votre situation. Si vous utilisez déjà un logiciel de devis ou de facturation, vérifiez qu'il est compatible avec la réforme et si vous avez un doute, tournez-vous vers une autre solution agréée. Vous ne disposez d'aucun outil ? C'est l'occasion de vous équiper d'une solution permettant de gérer

la facturation électronique et de simplifier votre gestion au quotidien. C'est là qu'entre en jeu la nouvelle "Solution de gestion et de facturation" de la CMA.

➤ PENSÉE POUR VOUS

Avec la nouvelle "Solution de gestion et de facturation" de la CMA, vous disposez d'un outil simple, complet et conforme à la réglementation. Elle permet de créer devis et factures, de gérer votre comptabilité et de faire vos déclarations Urssaf. Plusieurs formules vous sont proposées en fonction de votre activité et de vos attentes, pour un prix mensuel allant de 0 € à 33 €.

Ne perdez plus de temps avec plusieurs outils ou des tâches

administratives répétitives. Centralisez votre gestion, passez sereinement à la facturation électronique et concentrez-vous sur votre développement.

BON À SAVOIR

Une simple facture PDF ou une facture papier scannée ne sont pas des factures électroniques. Une facture électronique est créée, envoyée et reçue sous une forme 100 % numérique à travers une plateforme agréée. Elle contient des données précises que l'administration fiscale peut lire et contrôler.

FORMEZ-VOUS POUR BIEN DÉMARRER

Adoptez rapidement les bons réflexes en apprenant à utiliser la "Solution de gestion et de facturation" de la CMA et en exploitant toutes ses fonctionnalités. De la création de devis et de factures au suivi de vos recettes et de vos dépenses, en passant par les obligations liées à la facturation électronique et le pilotage des tableaux de bord, vous développez

les compétences pour utiliser votre logiciel en toute autonomie. Plus de 100 000 personnes sont déjà convaincues par la plateforme !

JE DÉCOUVRE



OSER LA RECONVERSION DANS L'ARTISANAT

Yann Bouchage - MDB Menuiserie du Beaujolais en Savoie

Vivre de sa passion, créer de ses mains ou devenir son propre patron : les métiers de l'artisanat séduisent de plus en plus de personnes qui veulent donner un nouveau souffle à leur carrière. Quel que soit votre objectif, la reconversion professionnelle vous ouvre de nombreuses portes. Mais encore faut-il oser faire le grand saut pour rejoindre la communauté des artisans ! La CMA Auvergne-Rhône-Alpes vous guide tout au long de ce chemin.

1 000
projets de reconversion
par an accompagnés
par la CMA

Les reconversions professionnelles se multiplient ces dernières années. De plus en plus de salariés souhaitent exercer un métier qui a du sens, offre davantage d'autonomie et permet de voir le résultat de son travail.

Les métiers de l'artisanat répondent à ces aspirations. Être en contact avec les clients, avoir plus de liberté ou encore retrouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle : les motivations sont nombreuses. Certains métiers, comme la boulangerie, séduisent par la possibilité de fabriquer un produit de A à Z. D'autres, comme le métier de tapissier décorateur, attirent par leur dimension créative. À cela s'ajoute un atout majeur : les entreprises artisanales recrutent dans de nombreux secteurs, comme le bâtiment et les métiers de bouche.

Cette tendance se traduit dans les accompagnements proposés par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi les projets suivis individuellement chaque année, un porteur de projet sur deux est salarié. Beaucoup envisagent d'ailleurs une transition progressive, en lançant une activité artisanale tout en conservant leur emploi. Se reconverter ne signifie pas forcément repartir de zéro. Les compétences acquises au fil de votre parcours professionnel peuvent devenir de vrais atouts pour entreprendre. Gestion de projet, relation client, organisation, management ou encore communication : autant de savoir-faire utiles pour construire votre nouvelle activité.



Théo Bricaus - Bricaud Horlogerie by Paratcha dans la Loire

1 En France,
est issu d'une reconversion professionnelle **3**

financements. Grâce à des partenariats avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des établissements bancaires, votre conseiller CMA peut notamment vous orienter vers un prêt à taux zéro* adapté à votre situation. L'expérience montre que les entreprises ayant combiné formation et accompagnement individuel sont plus pérennes. Prendre le temps de bien préparer votre projet reste le meilleur moyen d'atteindre la réussite entrepreneuriale.

*Le prêt artisan à taux zéro est une solution de financement de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et SOCAMA Auvergne Rhône Alpes. Contactez votre CMA pour en savoir plus.

➤ PENSEZ À LA REPRISE D'ENTREPRISE

La reconversion professionnelle ne passe pas uniquement par la création d'une nouvelle entreprise. Ce projet de vie peut aussi prendre la forme d'une reprise. Cette solution présente de nombreux avantages : une clientèle déjà fidélisée, un chiffre d'affaires connu, des locaux existants, des équipements opérationnels, des salariés formés et parfois même un accompagnement du cédant. Elle facilite aussi souvent l'obtention d'un financement bancaire.

➤ ÉTAPE PAR ÉTAPE

Pour sécuriser votre projet, la CMA propose un accompagnement progressif. La première étape consiste à participer à une réunion d'information, organisée chaque mois en présentiel ou à distance. L'objectif est de mesurer les implications du projet de création ou de reprise, qu'il s'agisse des aspects financiers, familiaux, juridiques ou de protection sociale. Vous pouvez ensuite bénéficier d'un rendez-vous individuel afin d'évaluer l'avancement de votre démarche et d'identifier vos besoins. Des formations, courtes ou plus approfondies, sont proposées pour maîtriser les fondamentaux de la création d'entreprise comme l'étude de marché, le business plan, le choix du statut juridique ou encore la stratégie commerciale.

➤ LA PRÉPARATION, GAGE DE RÉUSSITE

Une fois ces bases posées, un accompagnement individualisé est réalisé par la CMA, et financé avec le soutien de la Région et du Fonds social européen. L'objectif est de construire une entreprise réaliste, viable et durable, en intégrant également la recherche de

PAROLE D'EXPERTE



MÉLANIE DURET

Conseillère entreprises
et territoires
à la CMA Lyon-Rhône

« Si vous envisagez une reconversion, la reprise d'entreprise se révèle souvent une solution rassurante. Bien que le coût d'acquisition soit généralement plus élevé qu'une création, elle offre davantage de visibilité. Le repreneur peut ainsi générer des revenus plus rapidement. L'un des principaux atouts réside aussi dans la transmission de l'entreprise. Le cédant accompagne souvent le nouvel entrepreneur pendant plusieurs mois pour lui présenter ses clients, ses fournisseurs, son mode de fonctionnement et ses méthodes de travail. C'est le cas d'une ancienne professionnelle de l'événementiel que nous avons accompagnée, devenue cordonnière après l'obtention de son CAP. En reprenant un atelier à Lyon, elle a bénéficié de dix mois d'accompagnement avant de développer progressivement ses propres créations. Reprendre une entreprise, c'est donc s'appuyer sur un socle solide tout en y apportant sa propre identité. »

... ILS L'ONT FAIT ...



MARIE BULTINGAIRE
Tapissière décoratrice
dans le Rhône

« Après plus de trente ans dans la lingerie-corseterie, j'ai découvert la tapisserie en restaurant un salon Napoléon III hérité de mes parents. J'ai eu un véritable coup de cœur. J'ai commencé en loisir, puis j'ai passé un CAP avant de créer ma micro-entreprise en 2021. En 2024, j'ai repris un atelier avec l'aide de la CMA pour changer de statut et construire mon business plan. Aujourd'hui

encore, grâce au Pass CMA Liberté, je peux les solliciter à tout moment. Pour réussir un projet de reconversion, il faut savoir s'entourer. J'ai eu la chance d'être accompagnée par les conseillers de la CMA, la Banque Populaire et France Travail : ils étaient tous présents à l'inauguration de la boutique. C'est ce réseau solide qui m'a permis d'avancer avec confiance. »

CÉDRIC DJEMAA
Boulangier
en Savoie



« Pendant plus de quinze ans, j'ai travaillé dans la gestion immobilière. C'est un métier intéressant, mais je m'en suis lassé. J'ai toujours eu une appétence pour la cuisine, le pain, la pâte à pizza... Après des rencontres avec des professionnels du levain, je me suis lancé. J'ai passé un CAP boulanger en candidat libre tout en effectuant des stages pendant mes congés. En 2022, j'ai repris

une boulangerie à Aix-les-Bains et la CMA m'a accompagné dans le financement de mon projet avec un prêt à taux zéro. Une reconversion peut faire rêver, mais il faut avoir le goût du risque et savoir s'adapter, car être artisan c'est aussi être chef d'entreprise. Personnellement, c'est la passion et le soutien de mon entourage qui m'ont fait avancer. »

LES CONSEILS EN +

Chaque parcours de reconversion est unique. En fonction de votre situation personnelle et professionnelle, la CMA vous aide à identifier la bonne solution. Zoom sur 4 outils pour vous aider à réussir votre projet.

CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Le Conseil en Évolution Professionnelle est un service gratuit qui s'adresse aux salariés en droit privé. Il vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour réfléchir à votre projet professionnel, puis à élaborer, formaliser et mettre en œuvre une stratégie d'évolution professionnelle.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Vous avez acquis des compétences au fil des années ? La Validation des Acquis de l'Expérience vous permet de faire reconnaître officiellement vos savoir-faire, sans reprendre d'études. Vous obtenez une qualification reconnue et boostez votre crédibilité.

FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL (FEST)

Disponible partout en région Auvergne-Rhône-Alpes, la formation en situation de travail permet de développer vos compétences sur le terrain, en situation réelle de travail. Opter pour la FEST, c'est faire le choix d'une formation axée sur l'efficacité au cœur de l'entreprise.

BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences vous permet d'analyser votre parcours, vos compétences, vos motivations et vos centres d'intérêt afin de déterminer les possibilités les plus adaptées à votre profil. C'est le bon outil pour se projeter et préparer son projet de reconversion.



**JE LANCE
MON PROJET**

ET SI VOTRE ENTREPRISE AVAIT UN COACH ?

Comme un sportif qui s'appuie sur un entraîneur pour progresser, un chef d'entreprise gagne à être coaché. **L'objectif ? Prendre du recul, identifier ses priorités, être épaulé pour saisir les bonnes opportunités et avancer avec méthode.**



Juliette Martin et François Chautemps - Distillerie Aprilis en Savoie

Développer son activité, recruter, gagner en rentabilité ou préparer l'avenir : chaque étape de la vie d'une entreprise artisanale apporte son lot de défis. Pour atteindre vos objectifs, entourez-vous d'experts qui agissent comme des véritables partenaires de votre développement.

➤ PLACE À L'ACTION

Lorsqu'on dirige une entreprise, il n'est pas toujours facile de prendre le temps d'analyser sa situation et de définir ses priorités. C'est tout l'intérêt du premier rendez-vous conseil, offert par la CMA. Pendant une heure, le conseiller CMA adopte une posture de coach. Il vous écoute, vous questionne, vous challenge et apporte un regard extérieur pour clarifier vos objectifs.

Chaque échange est adapté à votre situation pour démarrer du bon pied.

➤ UN MARATHON, PAS UN SPRINT

Faire grandir son activité se fait sur la durée. À l'issue de ce premier diagnostic, un parcours personnalisé peut commencer. Comme un coach qui adapte son programme à chaque personne, votre conseiller CMA construit un suivi sur mesure en fonction de vos ambitions et des sujets que vous priorisez : recrutement, management, stratégie commerciale, transition écologique, innovation, juridique, recherche de financement, formalités administratives ou encore transmission d'entreprise, c'est vous qui choisissez les thématiques et la cadence. Tout se fait à votre rythme, sur le court, moyen ou long terme.

➤ UN PROBLÈME, UNE SOLUTION

Cette approche permet de répondre à une réalité souvent observée sur le terrain : les problématiques des entreprises sont rarement isolées. Une réflexion sur le développement commercial peut conduire à (re)travailler l'organisation interne. Un projet d'investissement peut nécessiter un accompagnement en gestion. Une croissance d'activité peut soulever des enjeux de recrutement. Le rôle du conseiller CMA est alors de guider l'entrepreneur dans son parcours et de l'orienter vers les bonnes solutions. Plus qu'un simple organisme de conseil ou de formation, vous profitez d'un véritable partenaire de progression.

ELLE TÉMOIGNE

SOPHIE PARTAMIAN

Créatrice textile
dans la Drôme



Se rendre visible en ligne, développer sa communication, réussir un salon, répondre à de nouvelles obligations... Depuis qu'elle a créé Sardine et Crocodile en 2014, Sophie Partamian a franchi de nombreuses étapes. Et depuis plusieurs années, la CMA l'accompagne à chacune d'elles. « J'ai commencé par une formation pour créer mon site internet. Puis, au fil du développement de mon entreprise, j'ai été accompagnée sur le numérique, les aspects juridiques, mes outils de communication ou encore la préparation commerciale au Salon de l'Artisanat de Valence. »

Pour Sophie, l'atout de la CMA réside dans cet accompagnement

dans la durée. « Je connais mon interlocuteur. Il connaît aussi mon parcours et mes besoins. À chaque nouvelle étape, je sais vers qui me tourner. » Aujourd'hui, la CMA est devenue un réflexe. « C'est un allié de choix, un partenaire de confiance. Les conseillers CMA sont à l'écoute, savent nous orienter et proposer les bonnes solutions au bon moment. Sans cet accompagnement, je n'aurais probablement pas développé mon entreprise de la même façon. »



JE DÉCOUVRE
LE TÉMOIGNAGE
EN INTÉGRALITÉ

Décrypter l'actualité, optimiser vos droits !

Pour se projeter à la retraite et protéger ses proches, il n'est jamais trop tôt.

- **Clauses bénéficiaires :** les vérifier, c'est s'assurer une transmission sereine.
- **Enfants :** optimiser la répartition des trimestres d'éducation !
- **Retraite progressive :** de nouvelles modalités à ne pas manquer.

Prenez rendez-vous pour un bilan personnalisé avec l'un de nos experts.



Je prends
rendez-vous

Épargne
Retraite
Santé
Prévoyance



AG2R LA MONDIALE



GIE AG2R - Membre d'AG2R LA MONDIALE - 14-16, boulevard Malesherbes 75008 Paris - 801947 052 RCS Paris.
00011752-260209-01_185x114 - CREDIT PHOTO - Getty Images

LE CLIMAT CHANGE, VOTRE ACTIVITÉ S'ADAPTE

Canicules, sécheresses, inondations... Les effets du changement climatique se font sentir sur l'activité des entreprises.

Il n'est pas question de subir ! Pour vous aider à anticiper les aléas climatiques, la CMA propose des outils opérationnels dédiés à la petite entreprise. Vous pourrez ainsi connaître les vulnérabilités de votre activité et mettre en place des solutions adaptées à vos besoins et à vos moyens.

Les épisodes de fortes chaleurs ralentissent les chantiers, imposent une réorganisation du travail et fatiguent les équipes. Des pluies intenses peuvent rendre un chantier inaccessible, endommager un stock ou perturber les livraisons. Quant au manque d'eau, il peut entraîner l'arrêt de certains process. À chaque interruption ou baisse d'activité, les conséquences sont immédiates : retards, pertes financières, baisse de productivité et reprise plus difficile.

➤ ANTICIPER ET ANALYSER

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes vous propose le diagnostic "Adaptation au Changement Climatique" en partenariat avec l'ADEME. L'objectif est d'identifier les aléas climatiques qui peuvent vous concerner, mesurer leurs impacts sur votre activité, puis construire un

plan d'actions réaliste. Il existe peu d'outils adaptés aux TPE sur ce sujet, beaucoup de démarches étant calibrées pour des grandes entreprises plus structurées. Ici, le diagnostic est conçu pour votre type d'entreprise : peu de temps disponible, impératifs de production, budget tendu, organisation resserrée et contraintes de saisonnalité.

➤ SENSIBILISER ET AGIR

Les solutions proposées sont progressives et personnalisées. Certaines relèvent d'ajustements simples, peu coûteuses et rapides à déployer. D'autres nécessitent des investissements plus importants, voire une coordination avec les collectivités et les partenaires locaux. Là encore, la CMA est votre appui pour anticiper. En complément, vous pouvez participer à des ateliers de sensibilisation pour mieux comprendre les risques climatiques, acquérir le bon vocabulaire et engager une réflexion pour pérenniser votre activité.

Soutenu
par



PAROLE D'EXPERTE

CAMILLE DENIS
Conseillère
Entreprises et territoires
à la CMA Haute-Savoie

« Les aléas climatiques, de plus en plus fréquents, sont appelés à s'intensifier. Si vous ne vous emparez pas du sujet dès maintenant, vous risquez de mettre en péril votre entreprise. Notre méthodologie, bâtie

sur un outil fiable, performant et adapté à vos besoins, vous apporte une aide efficace. De plus, cet accompagnement est rapide et sans reste à charge pour votre entreprise. C'est le moment d'anticiper ! »

ELLES L'ONT FAIT

**ISABELLE
JEUNE**

Paysagiste
en Ardèche



« Aujourd'hui, nos difficultés sont liées au climat et à la sécheresse. Cela impacte nos salariés, mais aussi les végétaux qui ressentent un stress hydrique. Après le suivi de la CMA, nous avons mis en place différentes pratiques : réduction du temps de travail l'été, distribution de matériel comme des casquettes et des gourdes ou encore récupération d'eau de pluie pour arroser. Nous avons pu identifier les bonnes solutions pour faire progresser notre entreprise. »



**CHRISTINE
RUSCH**

Gérante
d'une boutique
de cosmétiques
en Savoie

« Utilisant des matières premières déjà impactées par le réchauffement climatique et voyant les habitudes de mes clients changer, j'ai voulu travailler plus en profondeur sur les risques environnementaux pour mon entreprise. Nous avons fait une analyse et défini les priorités. J'ai recherché des matières premières plus locales et diversifié les fournisseurs. Dorénavant, je prends en compte les risques de rupture et l'indisponibilité de certaines matières pour travailler plus sereinement. »



**JE VEUX
MON DIAGNOSTIC**

MIEUX CONSOMMER POUR MIEUX ENTREPRENDRE

La hausse des prix de l'énergie se poursuit sans relâche. Pour **réduire vos charges et gagner en efficacité**, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME vous proposent un **accompagnement sur mesure "Mon parcours économie d'énergie"**.



Vous bénéficiez d'un suivi dédié pour mieux gérer vos consommations, anticiper les évolutions réglementaires et renforcer votre compétitivité. Un accompagnement de proximité, entièrement pris en charge financièrement.

Le principe est simple : s'adapter à chaque entreprise selon ses besoins, sans limite de temps. Votre conseiller CMA commence par identifier les aides mobilisables (nationales, régionales ou locales), les solutions de financement et les prêts bonifiés. Il analyse ensuite vos contrats d'énergie afin d'optimiser vos coûts de fourniture, vos options tarifaires ou encore votre fiscalité énergétique.

➤ UN ŒIL EXPERT

Grâce à l'analyse de vos consommations, il est possible de repérer les gaspillages, et en premier lieu le « talon de consommation », à savoir l'énergie consommée la nuit ou le week-end. Sur site, votre conseiller pourra identifier les équipements les

plus énergivores et construire un plan d'actions chiffré. Ce diagnostic peut aussi analyser les flux de matières premières, les déchets et l'eau. Beaucoup d'artisans découvrent que certains équipements fonctionnent à vide, que des contrats ne sont plus adaptés ou que des gestes simples peuvent générer des économies immédiates.

Dans les prochains mois, de nouvelles opportunités viendront renforcer cet accompagnement avec le plan d'électrification de l'État. Des aides sont attendues pour les métiers de bouche, les carrosseries, les métiers d'art ou encore les blanchisseries.

➤ POURQUOI CHOISIR LA CMA ?

Au cours des cinq dernières années, près de 1 500 artisans nous ont fait confiance et ont bénéficié de notre accompagnement. Un an après le diagnostic, 85 % des entreprises ont engagé leur plan d'actions et plus de 60 % ont déjà mis en œuvre les préconisations, générant des économies comprises entre 1 000 et 2 500 € par an en moyenne.

LE MÉMO

5 ACTIONS POUR RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET VOTRE FACTURE !



Optimiser vos équipements

Choisissez des équipements plus performants, entretenez vos machines et réglez correctement vos installations de chauffage ou de climatisation.



Améliorer l'isolation

Isolez vos murs, toitures ou fenêtres pour réduire les déperditions thermiques.



Adopter les bons gestes

Éteignez les équipements inutilisés, optimisez les plages horaires de fonctionnement, installez des détecteurs de présence.



Penser aux énergies renouvelables

Installez des panneaux photovoltaïques, un système de récupération de chaleur ou une pompe à chaleur pour générer des économies sur le long terme.



Revoir vos contrats d'énergie

Négociez les tarifs, adaptez vos options tarifaires ou même changez de fournisseurs pour économiser sans investir.

Soutenu
par



Trouver un professionnel à proximité, prendre rendez-vous, consulter des avis ou acheter en ligne : les usages des consommateurs ont profondément évolué. Avant de pousser la porte d'un artisan, **les clients passent souvent par leur écran.**



Consciente de ces enjeux, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes vous accompagne dans votre transition numérique. Information, conseils personnalisés et formations vous permettent d'intégrer les outils adaptés à votre activité tout en gardant le cap sur l'essentiel : gagner en visibilité, valoriser votre savoir-faire et booster votre chiffre d'affaires.

Un artisan ne peut plus faire l'impassé sur le numérique, quel que soit son métier. Pour les consommateurs, rechercher un professionnel, réserver une prestation, échanger ou acheter en ligne sont devenus des réflexes. Pour les entreprises artisanales, la présence numérique devient un enjeu pour le développement commercial.

➤ PLUS DE VISIBILITÉ

Référence pour les recherches géolocalisées sur internet, la fiche entreprise Google est la première porte d'entrée, incontournable. L'étape suivante consiste à concevoir un site internet ou à s'implanter sur les réseaux sociaux. L'objectif est d'être vu,

mais aussi de valoriser la qualité de votre travail et de créer une relation durable avec vos clients.

➤ PLUS DE VENTES

Le numérique simplifie les échanges et les transactions. Vos clients souhaitent pouvoir prendre rendez-vous ou effectuer un achat à tout moment, sans être contraints par les horaires d'ouverture. Cette disponibilité améliore l'expérience client tout en vous libérant du temps. Il constitue ainsi un véritable levier de développement. Par exemple, un artisan dépendant des marchés et salons, peut vendre toute l'année grâce au lancement d'un site de vente en ligne.

➤ PLUS D'EFFICACITÉ

Certains outils numériques facilitent aussi votre gestion. La facturation électronique ou les logiciels de pilotage permettent de suivre plus finement votre activité, d'automatiser certaines tâches administratives et d'anticiper les difficultés. L'intelligence artificielle s'inscrit dans cette évolution. Pour accompagner ces évolutions et construire la bonne stratégie numérique, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes propose des webinaires, des formations, des accompagnements personnalisés et une solution de gestion et facturation.

ILS EN PARLENT

ALEXIS BESSON

Fabricant
d'objets en bois
dans la Loire



« Sur les marchés, on me demandait souvent si j'avais un site internet. Le besoin d'une présence digitale était évident. Cela ne s'est pas fait en une semaine. Entre chaque session avec la CMA, j'avais le temps de réfléchir. En prenant mon temps, j'ai gagné du temps. En quelques mois, ma communauté Instagram a dépassé les 5 000 abonnés. Je ne sais pas où j'en serais sans ça, car tout seul, je n'y arrivais pas. »

MARYLINE FOUREL

Socio-
esthéticienne
en Ardèche



« J'avais perdu la motivation pour communiquer sur les réseaux sociaux. Au-delà des aspects techniques, la CMA m'a permis de reprendre confiance dans ma communication. Je me sens plus à l'aise pour mettre en avant mon savoir-faire et faire connaître la socio-esthétique auprès du plus grand nombre. Aujourd'hui, mes publications suscitent de l'engagement. Les personnes réagissent et partagent mes contenus. »



**DÉCOUVREZ PLUS
DE TÉMOIGNAGES**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ma mutuelle
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Une **mutuelle santé*** pour tous en Auvergne- Rhône-Alpes

Informations via notre numéro dédié :

04 2800 2800**



ou sur notre site internet :

auvergnerhonealpes.fr

*Non éligible à la loi Madelin.

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Prix d'un appel local.

La Région qui agit

ARTISAN, UNE APPELLATION À PRÉSERVER

Dans nos centres-villes, nos centres-bourgs ou nos villages, **les artisans font vivre le territoire**. Derrière l'appellation reconnue "artisan" se cachent des savoir-faire, des qualifications et un ancrage local qui méritent d'être identifiés et valorisés.



Elsa Mialon - Symbiose dans le Rhône

LE TITRE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Dans l'artisanat, c'est la qualité du savoir-faire qui fait foi. Obtenir le titre de Maître Artisan assure la valorisation de votre expertise et renforce votre crédibilité auprès de vos clients. Mais cette distinction se mérite : vous devez avoir un Brevet de Maîtrise avec deux ans d'expérience ou un diplôme équivalent (niveau 5) et en faire la demande au président de votre CMA. Sans diplôme, le titre est accessible après dix ans d'immatriculation au Registre national des entreprises, à condition de justifier d'un savoir-faire reconnu et d'un engagement dans la transmission de votre métier.



Maître artisan en métier d'art

Agriculteurs, commerçants, industriels, artisans : chaque acteur participe à la richesse économique d'un territoire. Dans ce paysage complémentaire, l'appellation « artisan » permet d'identifier des entreprises répondant à des critères bien précis. Les consommateurs sont attentifs aux produits qu'ils achètent, aux circuits courts et aux savoir-faire locaux. L'artisanat attire et répond à ce besoin de qualité, d'authenticité et de proximité.

➤ APPELLATION ENCADRÉE

Les termes « artisan » ou « fabrication artisanale » sont souvent utilisés pour valoriser une production locale à taille humaine ou un savoir-faire. Il est vrai que certaines activités, comme la transformation agricole ou la vente directe, se situent à la frontière entre agriculture et artisanat. Pour autant, l'appellation « artisan » correspond

à une reconnaissance encadrée par la loi et à des conditions d'immatriculation et de qualification particulières.

➤ LA MISSION DES COLLECTIVITÉS

Les collectivités sont des partenaires de la valorisation des savoir-faire. Employer les appellations adaptées permet de renforcer la lisibilité de l'offre locale et la crédibilité des professionnels. C'est aussi une manière de soutenir les artisans, dont l'activité contribue à la vitalité économique, au lien social et à l'attractivité des communes.

➤ BON À SAVOIR

L'usage du terme « artisan » et de ses dérivés sans autorisation peut être sanctionné par une amende de 7 500 € par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Au-delà de l'aspect réglementaire, c'est aussi la protection du consommateur qui est en jeu.

... TERRE D'ARTISANS ...

PORTRAITS

Samuel Basmadjian a reçu le titre de Maître Artisan en métier d'art maroquinier, décerné par la CMA. Cette reconnaissance marque une nouvelle étape dans son parcours d'artisan et l'encourage à développer de nouveaux projets.

Cet artisan designer travaille dans la maroquinerie de luxe avec son entreprise Lemony Design. Installé à Vienne depuis 2017, il conçoit, design et fabrique des articles de maroquinerie et des pièces uniques en utilisant des cuirs de qualité. *« La tannerie et la maroquinerie sont des métiers passion ancrés dans ma famille depuis des générations. Alors obtenir ce titre de Maître Artisan en métier d'art, c'est une belle reconnaissance pour mon métier, ma passion et mon savoir-faire. »*



Le titre de Maître Artisan distingue les professionnels dont l'excellence du parcours et l'engagement dans la transmission du métier sont reconnus. Une distinction qui prend tout son sens pour Samuel Basmadjian, pour qui le partage et la transmission du savoir-faire sont essentiels. Aujourd'hui, il a un projet qui lui tient à cœur : ouvrir un atelier-boutique en centre-ville de Vienne. Un lieu où il pourra créer, vendre ses créations, mais aussi accueillir le public pour faire découvrir sa passion et faire connaître le travail du cuir. *« J'aimerais animer des ateliers de création. C'est une activité accessible à tous et en une heure on peut réaliser des petits objets en cuir, une matière qui a une histoire et une odeur. »*

Après douze ans en restauration, rien ne destinait Sébastien Forissier à revenir sur les terres cultivées par ses parents et grands-parents. Pourtant, en 2010, il choisit d'écrire le troisième chapitre de cette aventure familiale et fait naître la Verveine du Forez.



Photo d'archive Le Progrès - Crédits Emmanuelle Bailis

Depuis 2015, l'entreprise cultive, transforme et commercialise ses propres productions à base de verveine. Liqueurs, sirops, confitures ou guimauves : tout est réalisé sur place. *« Notre double casquette de producteur et d'artisan fait notre force. Nous cultivons la plante en pensant aux exigences de nos préparations. Nous travaillons avec des feuilles fraîches, selon nos méthodes artisanales, avec une qualité rare. Les consommateurs apprécient aussi de venir directement au domaine. Il y a très peu d'entreprises qui maîtrisent toute la chaîne, de la culture jusqu'au produit fini. »*

Pour monter en compétences et faire grandir son entreprise, Sébastien Forissier suit plusieurs formations proposées par la CMA. *« Il y a une relation de confiance et de proximité avec la CMA qu'on ne retrouve nul par ailleurs. »* Récemment, il a reçu le titre prestigieux de Maître Artisan, qui vient récompenser l'engagement de cet artisan producteur et de sa famille depuis trois générations. *« Ce titre reflète ce que nous défendons à la Verveine du Forez : l'expertise, la tradition, l'authenticité et un savoir-faire reconnu. À une époque où le mot "artisanal" est parfois galvaudé, c'est une vraie marque de confiance. »*



AGENDA

SOYEZ ARTISANS DE VOTRE VIE

➤ **JOURNÉE
TRANSMISSION-REPRISE
3 NOVEMBRE**

📍 **LE PUY-EN-VELAY,
BRIOUDE - MONISTROL**

La CMA Haute-Loire, en partenariat avec la CCI, met la transmission et la reprise d'entreprise au cœur d'une journée événement. Trois villes accueillent les chefs d'entreprise et les porteurs de projets pour leur donner les bonnes clés pour avancer.

➤ **JOURNÉE PORTES
OUVERTES
25 NOVEMBRE**

📍 **CMA FORMATION
BOURGOIN-JALLIEU**



Le centre de formation d'apprentis de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, situé en Isère, vous ouvre ses portes. Cette journée est l'occasion de découvrir les formations, d'échanger avec des professeurs et de poser vos questions à nos conseillers. Inscrivez-vous sur le site cma-auvergnerhonealpes.fr. D'autres dates seront bientôt annoncées.

➤ **SALON DU MADE IN FRANCE
DU 12 AU 15 NOVEMBRE**

📍 **PARIS - PORTE DE VERSAILLES**



Cette année encore, plus de 200 artisans, dont 24 de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ont la chance d'exposer à ce grand salon, sur le Village de l'Artisanat de la CMA. Cet événement national est le rendez-vous des professionnels du Made in France.

➤ **SALON DE L'ARTISANAT
21 ET 22 NOVEMBRE**

📍 **STADE POMPIDOU - VALENCE**

Pendant deux jours, découvrez des savoir-faire dans cinq univers : métiers d'art, habitat, gastronomie, décoration, bien-être. L'édition 2026 propose un programme enrichi avec de nouvelles animations, des temps forts dédiés aux familles et plusieurs surprises tout au long du week-end.



➤ **SALON DE L'ENTREPRENEUR
24 NOVEMBRE**

📍 **ESPACE VILLARS - MOULINS**

Temps fort départemental dédié aux créateurs et repreneurs d'entreprises mais aussi aux dirigeants, ce salon de l'Allier accueille chaque année près de 400 visiteurs. Venez rencontrer des experts et profiter d'ateliers pratiques pour avancer dans vos projets professionnels.

➤ **SALON DES MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT D'ART
DU 27 AU 29 NOVEMBRE**

📍 **SAVOIEXPO - CHAMBÉRY**



Au cœur du salon Saveurs & Terroirs, un espace de 2 000 m² sera une nouvelle fois entièrement dédié aux métiers d'art. La richesse des savoir-faire artisanaux sera mis en lumière avec près de 80 exposants.

➤ **ARTINOV - PRIX DU PUBLIC
JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE**

📍 **EN LIGNE**

Après avoir récompensé les lauréats départementaux, le concours de l'innovation de la CMA se poursuit avec la sélection des gagnants au niveau régional. Vous pouvez voter en ligne pour l'entreprise de votre choix parmi les 12 finalistes jusqu'au 2 décembre. Rendez-vous sur cma-auvergnerhonealpes.fr pour faire briller l'innovation artisanale !



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Du savoir-faire au chiffre d'affaires :
apprenez à piloter votre entreprise
et à attirer des clients

OPTIMISEZ VOTRE GESTION ET BOOSTEZ VOTRE EFFICACITÉ COMMERCIALE.

➤ **Passez à l'action avec nos
CONSEILS & FORMATIONS**



Des formations au top !
98 % de satisfaction



Trouvez des conseils
et des formations
près de chez vous

 **3006**

cma-auvergnerrhonealpes.fr

PRÊT ENTREPRISE INDUSTRIELLE ARTISANALE ⁽¹⁾ TAUX 2 %

PRÊT DE
**12 000
À 50 000 €**
SUR 7 ANS

2 ANS
DE FRANCHISE
DE REMBOURSEMENT
EN CAPITAL POSSIBLE ⁽²⁾

© Crédit photo : Shutterstock - Août 2026



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**BANQUE
POPULAIRE** 
AUVERGNE RHÔNE ALPES



SOCAMA
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Offre soumise à conditions.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes. Voir conditions en agences. Le prêt spécifique Entreprise Industrielle Artisanale à taux bonifié vous permet de financer le développement de votre entreprise. Il vient en complément d'un Prêt Artisan Auvergne-Rhône-Alpes à 0% ⁽³⁾.

(2) À la demande du bénéficiaire, 2 ans de franchise de remboursement en capital possible.

(3) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque. Prêt de 3 000€ à 20 000€ sur 5 ans, sans frais de dossier ni de garantie personnelle. Ce prêt représente 20% des financements bancaires octroyés et débloqués pour le projet. Enveloppe de crédits de 11 750 000€ mise à disposition des artisans de la Région Auvergne-Rhône-Alpes jusqu'en mai 2028 (jusqu'à consommation globale de l'enveloppe). Voir conditions en agences.

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siren 605 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015- Siège social : 4 boulevard Eugène Deruelle, 69003 Lyon - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071 - www.banquepopulaire.fr/bpaura
SOCAMA Auvergne-Rhône-Alpes, 4 boulevard Eugène Deruelle, 69003 Lyon - 398 409 482 RCS LYON.

Plus d'infos sur
cma-auvergnerrhonealpes.fr

